



Sommaire

Editorial

La médiathèque

Les travaux

Raccordements réseaux

Réseaux internet et mobile

Transport à la demande

La préfecture de la Vienne

Nuisances sonores

INSEE

Nettoyage des villages

Visio-Accueil

Conseils municipaux

Budget

Dates à retenir

Etat civil

Carte de pêche

Déchetterie

Encombrants

Un peu d'histoire

Editorial

Quelques changements en ce début d'année. Tout d'abord, notre nouveau président de la République. Je ne suis pas forcément adhérent mais je suis très observateur et curieux de ce changement qui est prêt à s'opérer pour notre pays.

Ensuite, la création de la nouvelle Communauté de Communes, la CCVG (Communauté de Communes Vienne et Gartempe). L'assemblée est plus conséquente, 87 représentants pour 55 communes. Après une année 2016 de préparation à ce passage, nous sommes en mesure de travailler. Notre ancienne Communauté de Communes nous avait bien inculqué la méthode de travail, ce qui n'est pas le cas d'autres Communautés. Il ne sera plus possible à l'avenir de mener un projet conséquent pour notre commune sans que celui-ci ne soit dans la politique contractuelle avec l'intercommunalité, le département, la région.

Autre particularité, le pacte financier pour 2017, les sommes des impôts locaux (TH, FB, FNB) de la commune et de la Communauté de 2016 seront égales aux sommes des mêmes impôts 2017 des deux collectivités, avec un léger ajustement, pour le respect de ce pacte.

Comme je vous l'ai déjà indiqué, un gros travail sur l'urbanisme pour les années à venir est en cours. Une réunion publique est prévue en juin à La Trimouille, votre participation est importante. Lors de cette préparation nous avons analysé notre situation, ménages, résidences principales, résidences secondaires, logements vacants... Le diagnostic a mis en évidence que Coulonges est une des premières communes de l'ex canton à avoir des résidences principales en hausse. Je ne saurais qu'inciter les propriétaires de logements vacants à rénover et les mettre en location. La demande de location est régulière sur notre territoire. Coulonges est une commune où il fait bon vivre et nous devons continuer à faciliter ces mouvements. Depuis le début de l'année il y a une bonne activité de vente de biens, certains voulaient faire croire que des projets de développement durable à moyen terme annonçaient la désertification de nos campagnes ! Les nouveaux arrivants sont davantage attentifs à un prix raisonnable des biens. Pour l'amélioration de nos villages, nous allons continuer à participer à l'enfouissement des réseaux. Sont concernés, l'avenue de La Barre, et la Route des foires aux Hérolles, les hameaux de la Bergerie et La Patronnière. Je rappellerai que SOREGIES nous propose les sites et que la commune finance les lampadaires et l'enfouissement du réseau TELECOM.

Je voulais féliciter Sophie qui nous a accompagnés durant 3 ans en contrat aidé, sa formation d'animatrice est validée et elle a bien rempli sa mission auprès de vous et des enfants. Notre commune peut se féliciter d'aider des jeunes à se former et à s'insérer dans la vie active à la fin du contrat. C'est Nathanaelle qui a pris la suite à la médiathèque, elle assurera aussi des tâches aux espaces verts avec nos agents. Ne soyez donc pas surpris de la voir dans nos villages.

Le civisme, nous venons de créer une réserve communale, suite aux événements tragiques en France, les collectivités ont cette possibilité, dont le but est de contractualiser avec des bénévoles pour aider les organisateurs à assurer la sécurité des manifestations. Ainsi, les personnes et leurs biens ont une couverture assurancielles. Un grand merci à ceux qui nous ont aidés ce 29 avril !! Avec nos deux bureaux de vote et une amplitude horaire en hausse, je voudrais remercier tous les volontaires qui nous ont aidés lors des dernières élections et particulièrement ceux avec qui j'ai effectué les permanences pour ces bons moments de partage !!!

Le maire,

Raymond GALLET



Médiathèque



Au mois d'avril, deux activités ont été organisées sur le thème « l'œuf dans tous ses états ». Des coquilles ont été colorées et écrasées, pour réaliser une mosaïque et bien sûr une chasse à l'œuf pour tous les petits gourmands ! Pour les ramasser, il nous a fallu créer des petits paniers en boîte d'œufs.

D'autres activités seront organisées pendant l'été.

Depuis mi-mai, de nouveaux livres et CD prêtés par la Bibliothèque Départementale de la Vienne seront à votre disposition.

N'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés !!

Et surtout ne loupez pas à partir du 23 Mai notre exposition rivières et zones humides !



A la médiathèque il y a aussi les cours :

Anglais, Français et couture.

Des moments de partage et d'apprentissage. Avec des élèves toujours aussi nombreux qui se plaisent à venir toutes les semaines.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



Notre sélection pour l'été :

Terroir : « Dans la paix des saisons » Christian Signol

Roman : « Le premier miracle » Gilles Legardinier

Policier : « La dernière des Stanfield » Marc Levy

Fonds local : « Grand prix de Brigueil le Chantre » Jean-luc Métayer

Les travaux



Le nettoyage et le profilage des fossés a pris beaucoup de temps, notamment pour déterrer les buses écrasées, les nettoyer, les remettre en place. N'hésitez pas à nous aviser des endroits les plus litigieux ou dégradés. Ce travail est indispensable pour l'écoulement des eaux et pour empêcher la détérioration des routes et chemins.

En ce qui concerne l'accessibilité et la sécurité de la foire, Yvan a pratiquement terminé l'accessibilité des lieux publics, quelques aménagements moins importants sont à terminer, l'objectif étant de terminer la totalité de ces travaux avant la fin de l'année.

En raison des incivilités croissantes au lieu de ramassage des carrières, nous avons décidé de changer d'emplacement, désormais poubelles et containers "verre" se trouveront près de l'atelier. L'endroit est moins isolé et permettra une meilleure surveillance. La propreté de la commune et en particulier des lieux de ramassage est un état d'esprit et l'affaire de tous.

Vous avez dû remarquer d'importants travaux sur la place du champ de foire, il s'agissait de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Ces travaux, sont terminés et permettent l'embellissement de notre espace aérien. D'autres tranches sont prévues.

Une nouvelle arrivante vient d'être embauchée à la médiathèque, dans un souci de propreté de notre commune Nathanaelle, sera mise à la disposition une journée par semaine pour l'entretien des espaces verts du centre bourg et des villages.

Raccordement réseaux

Chers habitants de l'Avenue de la Barre, Chemin du Pilori et Route des foires...

Des travaux d'enfouissement de réseaux électriques et de téléphone vont avoir lieu courant du 2^{ème} trimestre 2017. Ces travaux peuvent nécessiter le passage (voir des travaux) sur votre propriété ; dans ce cas vous êtes susceptibles d'être contactés par Monsieur Christophe THOMAS (par téléphone) afin d'obtenir votre autorisation pour ce raccordement.

Chers habitants de La Bergerie...

Un projet d'enfouissement de réseaux électriques et de téléphone est en cours, La Sorégie vous contactera aussi prochainement pour obtenir votre autorisation.

Réseau mobile et internet

Si vous rencontrez des problèmes de réseau mobile, sachez que vous avez la possibilité de contacter votre opérateur internet afin qu'il vous équipe d'une antenne (ex : Femtocell pour orange...). Cette antenne favorisera la réception du réseau sur votre téléphone portable et à l'intérieur de votre habitation de Coulonges.

Le central téléphonique NRA de Coulonges est « booster » par celui de Brigueil le Chantre et Lussac les églises, ce qui nous donne un meilleur débit. Pour en profiter pleinement, contactez votre opérateur pour faire débrider votre Box. Pour le Peu, il y a la VDSL, même chose contactez votre opérateur pour la débrider.

Il ne reste qu'aux Hérolles où le débit est toujours limité, c'est notre combat de tous les jours.



Le transport à la demande permet aux habitants d'être pris en charge à leur domicile pour rejoindre les services de proximité locaux et arrêts de car du réseau Lignes en Vienne.

C'est un service que rend le Département et la Commune, pour un prix modique aux habitants qui n'ont pas de voiture et qui ne peuvent pas se déplacer.

Tarifs :

Titre unitaire aller-retour : 5 euros (toutes destinations)

Carte 10 trajets soit 5 aller-retour : 15euros

(Brochure disponible en Mairie et auprès de certains commerçants)

Préfecture de la Vienne

Nous vous informons que la préfecture a modifié ses horaires d'ouverture des guichets des cartes grises et des permis de conduire.

Pour les cartes grises :

Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30

Pour les permis de conduire :

Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h

Pour récupérer les nouveaux permis de conduire, les usagers se présenteront au guichet dédié du mardi au vendredi, le matin, et auprès des agents de l'accueil général, tous les jours de 12h à 16h.

Les dossiers de demande de cartes grises ou de permis de conduire peuvent être déposés dans **les boîtes « dépôt express »** accessibles dans le hall d'accueil de 8h45 à 17 heures (ils seront traités en priorité) ou être **envoyés par voie postale.**

Pour plus d'info : www.vienne.gouv.fr

Nuisance sonore et divagation

Suite à plusieurs remarques et malgré plusieurs rappels, il se trouve encore des chiens qui errent dans le bourg sans être sous surveillance de leur maître.

Ces chiens peuvent être dangereux pour la circulation

Le fait de laisser son animal en divagation entraîne la responsabilité de son propriétaire en cas de dommages mais aussi sa responsabilité pénale.

Pour ce qui concerne des aboiements intempestifs, il est prévu par la loi que chaque propriétaire doit faire en sorte que les aboiements de son chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chien, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un animal. Néanmoins, la loi sanctionne les propriétaires d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures pour éviter une gêne pour le voisinage.

Un peu de civisme et le respect de son voisin devraient faire que chacun vive dans la sérénité.



Il nous a été signalé que certains individus suspects, qui se réclament du SIMER demandent le paiement d'amende (au motif de non respect des consignes de collecte ou du tri des déchets).

Nous vous rappelons donc qu'en aucun cas le SIMER et ses agents ne disposent de la possibilité de recouvrer en liquide ou en chèque à des amendes.

Ces demandent viennent des personnes mal attentionnées, **n'en tenez donc pas compte.** (cet avertissement est aussi valable pour le démarchage SOREGIES)

INSEE

L'Insee réalise, entre le 2 mai et le 24 juin 2017, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Bureaux de vote

Nous vous rappelons que notre commune est assez atypique, nous avons 2 bureaux de vote pour 201 électeurs !

Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues nous aider à tenir les 2 bureaux de vote !

Les prochains bureaux de vote, pour les législatives, se tiendront les 11 et 18 Juin prochain. Pour ceux qui souhaitent nous aider et venir passer un agréable moment, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Christelle BALLARGEAT, Danièle LECLERCQ ou à la Mairie.

Nettoyage des villages



A différentes reprises, nous avons été alertés par des habitants de notre commune que la voirie des traversées de hameaux était sale, voir dangereuse pour les automobilistes. En effet, lorsqu'il y a de la pluie c'est de la boue et quand il fait beau, c'est un nuage de poussière ! Nous devons maintenir la qualité de vie de notre population qui réside mais aussi laisser un souvenir agréable à celle qui traverse nos hameaux.

Cette fois-ci et exceptionnellement, la commune a loué une balayeuse et a fait nettoyer certaines voiries. Chaque habitant peut comprendre que certaines activités (notamment agricole) peuvent causer ponctuellement des désagréments et des salissures. Mais avec un entretien régulier des voies, par ceux qui sont amenés à les salir, tout le monde devrait y trouver son compte.



Visio-accueil

Nous vous rappelons que depuis 2012, une borne visio accueil est mise à votre disposition. Celle-ci est équipée d'un ordinateur avec webcam, d'un scanner et d'une imprimante. D'une utilisation très simple et gratuite, **elle permet aux usagers de dialoguer en direct avec un conseiller des organismes partenaires.**

Nos partenaires sont les suivants :

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) mercredi de 9h à 11h45

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) jeudi de 9h à 11h45

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) mardi de 14h à 16h.

Sous-Préfecture mardi de 14h à 17h

Tous les services sont accessibles seulement sur rendez-vous.

Pour tous renseignements s'adresser à

Carole BENOITON

Tél : 05 49 91 77 08.

Conseil du 16 décembre 2016 :

- Approbation du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Montmorillonnais
- Renouvellement du contrat d'assurance statutaire CNP du personnel
- Transfert du personnel du SIVOM de la Trimouille vers ses communes membres.
- Création d'un poste d'adjoint technique et d'un poste d'auxiliaire de soins
- Renouvellement du contrat d'Avenir à la bibliothèque-médiathèque
- Décision modificative n°7-Exercice 2016
- Mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
- Avis sur un permis de construire-Levée de l'article L111-1-2 du Code de l'Urbanisme

Conseil du 20 janvier 2017 :

- Accompagnement des communes et des territoires pour l'investissement dans la Vienne (ACTIV). Avenant N°1 au contrat territorial
- Dissolution du SIVOM : reprise des affaires en cours
- Motion de refus de transfert de l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité
- Travaux d'enfouissement des réseaux aux Hérolles (Avenue de la Barre)- Demandes de subventions
- Travaux d'aménagement de WC publics aux Hérolles dans l'ancien bâtiment de cotation. Demande des subventions

Conseil du 17 février 2017 :

- Location d'une parcelle de terrain aux Hérolles (cadastrée section AB n°183)
- Désignation d'un représentant pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la C.C.V.G.
- Validation du tableau des effectifs
- Création d'une aire de stationnement et aire de détente aux Hérolles. Demande de subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017
- Renouvellement de la convention partenariat centre de vacances avec le CPA de Lathus

Conseil du 17 mars 2017 :

- Approbation du Compte Administratif 2016
- Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2015
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 (budget principal)
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 (budget annexe C.C.A.S.)
- Vote des taxes locales 2017
- Vote des budgets de l'exercice 2017 (budget principal et annexe C.C.A.S.)
- Attribution des subventions aux associations-Budget 2017
- Convention pour la répartition intercommunale des charges de fonctionnement de l'école publique de La Trimouille
- Approbation du contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA avec la SEAML SOREGIES
- Motion de soutien à l'Hôpital du Blanc

Conseil du 21 Avril 2017 :

- Modification des statuts du Syndicats ENERGIES VIENNE
- Approbation de l'adhésion de la commune Availles Limouzine au syndicat Eaux de Vienne'Siveer
- Agriculture motion pour le maintien de la carte de zonage des ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel)
- Convention pour la répartition intercommunale des charges de fonctionnement de l'école publique de La Trimouille
- Indemnités des élus : Relèvement de la valeur du point d'indice et revalorisation de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Régies de la bibliothèque-médiathèque : Remplacement du régisseur suppléant
- Avancements de grade personnel communal : proposition des ratios/promouvables au Comité Technique Paritaire
- Création d'une réserve Communale de sécurité civile
- Préparation de la foire du 29 avril
- Point sur les travaux et affaires en cours

Compte administratif 2016

OPERATIONS DE L'EXERCICE	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Section d'investissement	372 707,09	258 378,56
Section de fonctionnement	271 748,60	323 458,86
TOTAL	644 455,69	581 837,42
RESULTATS REPORT (2015) investissement	-----	21 847,76
Fonctionnement	-----	57 717,65
TOTAL	644 455,69	661 402,83
RESULTATS DE CLOTURE		
Investissement	92 480,77	-----
Fonctionnement	-----	109 427,91
RESTES A REALISER		
Investissement	171 375,00	297 011,00
Fonctionnement	-----	-----
RESULTATS CUMULES		
Investissement	263 855,77	297 011,00
Fonctionnement	-----	109 427,91
RESULTATS DEFINITIFS		
Investissement	-----	33 155,23
Fonctionnement	-----	109 427,91
ENSEMBLE (Excédent de cloture)		142 583,14

Compte annexe pour C.C.A.S.

RESULTATS REPORTES (2015)

Déficit 498,90 €

OPERATIONS DE L'EXERCICE

Fonctionnement Dépenses 2 368,00 €

Fonctionnement Recettes 4 299,00 €

TOTAUX :

Fonctionnement Dépenses 2 866,90 €

Fonctionnement Recettes 4 299,00 €

RESULTATS DE CLOTURE

Excédent 1 432,10 €

DETAIL DES RECETTES

Chap./Op.	Libellé opération	Report 2016 en €	Propos. Nouvelles en €	Total en €
132/187	Subv. Réserve Parlem. Halle Hérolles	6 000,00	-----	6 000,00
132/187	Subv. Départ. Halle Hérolles	53 475,00	-----	53 475,00
132/187	Subv. CCM Halle Hérolles	13 750,00	-----	13 750,00
132/196	Subv. Départ Travaux Mairie	3 400,00	-----	3 400,00
132/202	Subv. CCM Travaux Médiathèque	504,00	-----	504,00
132/202	Subv. Départ Travaux Médiathèque	3 300,00	-----	3 300,00
132/203	Subv. CCM Travaux Salle Coulonges	402,00	-----	402,00
132/203	Subv. Départ Travx Salle Coulonges	3 500,00	-----	3 500,00
1341/207	Subv DETR Parking + aire détente	61 000,00	-----	61 000,00
132/207	Subv. CCM Parking + aire détente	13 174,00	-----	13 174,00
1647/207	Emprunt Parking + aire détente	130 506,00	-----	130 506,00
132/208	Subv. Départ. Enfouiss. réseaux	8 000,00	-----	8 000,00
165	Dépôts et cautionnements	-----	-----	-----
021	Virement	-----	104 000,00	104 000,00
1068	Excédent capitalisé	-----	-----	-----
10222	Fonds Compensation TVA	-----	9 000,00	9 000,00
040/2804412	Amortissement Sub. D'équipement versé	-----	12 818,00	12 818,00
040/2804412	Amortissement subv. CCM cadran	-----	15 000,00	15 000,00
040/1641	Intérêts capitalisés	-----	342,00	342,00
132/215	Subv. Départ. WC Hérolles	-----	5 700,00	5 700,00
132/207	Subv. Départ Parking + aire détente	-----	25 000,00	25 000,00
1342/207	Amendes de police Parking + aire détente	-----	15 000,00	15 000,00
132/216	Subv. Départ. Enfouiss. Av Barre	-----	12 000,00	12 000,00
132/216	Subv. Sorégies Enfouiss. Av Barre	-----	5 000,00	5 000,00
132/217	Subv. Sorégies Enfouiss. Bergerie	-----	1 500,00	1 500,00
	TOTAL	297 011,00	205 360,00	502 371,00

Détails des Dépenses

Chap./Op	Libellé opération	Report 2016 en €	Propos. Nouvelles en €	Total en €
165	Dépôts et cautionnements	735,00	-----	735,00
231/181	Murs intérieurs Eglise	3 516,00	-----	3 516,00
203/190	Aménagements Hérolles 2014/2020	313,00	1 687,00	2 000,00
231/191	Aménagement aires des conteneurs déchets	2 000,00	-----	2 000,00
231/196	Travaux Mairie	17 000,00	-----	17 000,00
231/198	Réhabilitation maison « Rhibault »	1 900,00	-----	1 900,00
231/201	Travaux éclairage public	925,00	-----	925,00
2135/202	Travaux Médiathèque	1 483,00	-----	1 483,00
231/207	Création parking et aire de détente	118 476,00	43 524,00	162 000,00
231/208	Enfouissement réseaux Hérolles	13 548,00	-----	13 548,00
2135208	Enfouissement réseaux Hérolles	8 479,00	-----	8 479,00
216/211	Réalisation fresque Château d'eau	3 000,00	-----	3 000,00
1641	Remboursement Capital Emprunts	-----	38 720,00	38 720,00
001	Déficit d'investissement	-----	92 480,77	92 480,77
2188/212	Achat four salle des fêtes Hérolles	-----	2 100,00	2 100,00
2131/213	Accessibilité	-----	5 000,00	5 000,00
2182/214	Achat camion	-----	22 000,00	22 000,00
2131/215	Wc public Hérolles	-----	25 000,00	25 000,00
2135/216	Enfouiss. Réseaux Av. de la Barre	-----	80 270,00	80 270,00
2135/217	Enfouiss. Réseaux Bergerie	-----	10 000,00	10 000,00
2151/218	VRD 2017	-----	10 214,23	10 214,23
	TOTAL	171 375,00	330 996,00	502 371,00

Vote des budgets de l'exercice 2017 – Budget principal et budget annexe C.C.A.S.

Après s'être fait présenter le budget 2017 préparé par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte le budget 2017 qui s'équilibre comme suit :

En section de fonctionnement à la somme de 421 232,91 € (quatre cent vingt et un mille deux cent trente-deux euros et quatre-vingt-onze cents), et en section d'investissement à la somme de 502 371,00 € (cinq cent deux mille trois cent soixante et onze euros).

Le montant total des subventions versées aux associations a été arrêté à 5 000,00 € (cinq mille euros).

Budget annexe C.C.A.S. (fonctionnement)

Adopté à l'unanimité, il s'équilibre comme suit : 2 500,00 € (deux mille cinq cents euros)

Vote des taxes locales 2017

Considérant le pacte financier mis en place pour 2017 de la Communauté de Communes et des 55 communes, afin de ne pas pénaliser les contribuables, il convient de modifier les taux comme suit :

Taxe d'habitation	13,58 % (au lieu de 13,52 %)
Taxe sur le foncier bâti	10,93 % (au lieu de 13,95 %)
Taxe sur le foncier non bâti	36,04 % (identique).

Etant entendu qu'une compensation financière sera versée aux communes dont les taux se trouvent diminués.

Monsieur le Maire expose qu'il est possible d'appliquer une augmentation sur ces taux et propose 3 situations :

Taux actuel		
Sans augmentation	+ 0,5 %	+ 1,00 %
13,58%	13,65 %	13,72 %
10,93 %	10,98 %	11,04 %
36,04 %	36,22 %	36,40 %

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 8 voix Pour et 1 voix Contre, décide d'appliquer une augmentation de 0,5 % sur les taux issus du pacte financier ce qui porte les taux 2017 comme suit :

Taxe d'habitation	13,65 %
Taxe sur le foncier bâti	10,98 %
Taxe sur le foncier non bâti	36,22 %

Dates à retenir



Jeudi 8 juin :

Voyage organisé par le Club de l'Amitié.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mme Léone ROUILLARD

05 49 91 75 31

Jeudi 1^{er} juin : Club de l'Amitié avec repas le midi

Lundi 5 juin : Concours de pêche aux Hérolles

Dimanche 25 Juin : Loto de l'ACCA

Dimanche 9 juillet : Loto du Club de l'Amitié

Samedi 15 Juillet : Repas l'ACCA Méchoui

Dimanche 27 Août : Loto de l'ACCA

Dimanche 17 septembre : Loto du Club de l'Amitié

Samedi 18 novembre : Concours de belote Club de l'Amitié

Messes

Samedi 24 Juin à 11h à La Chappelle du pin
(Messe de la Saint Jean-Baptiste)

Samedi 29 Juillet à 18h à Thollet

Samedi 30 décembre à 18h à Coulonges

Etat-Civil

Décès :

Georgette POIRON
(épouse PARDIEU)

Les Hérolles

Le 27 Mars 2017

Dans sa 103^{ème} année

Saïd HANNICHE
Les Hérolles

Le 28 Mars 2017

Dans sa 87^{ème} année

Que les familles reçoivent nos sincères
condoléances

Cartes de pêche

« Carrières des Hérolles » ouverture de la pêche du

1^{er} avril au 11 novembre

Les cartes de pêche sont disponibles :

- A la médiathèque de Coulonges
- Chez Monsieur Jean-Charles VARESCON,
10 Place du champ de Foires, Les Hérolles
- Chez Alternagro, Les Hérolles

Concours de pêche

Lundi 5 juin à 8h aux
« Carrières » des Hérolles
Inscriptions par tél :
06.87.22.23.04
Jean-Charles VARESCON



La déchetterie

	Période estivale	Période hivernale
LUNDI	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-17h
MARDI	fermée	fermée
MERCREDI	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-17h
JEUDI	9h-12h fermée	9h-12h fermée
VENDREDI	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-17h
SAMEDI	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-17h

Déchetterie
LA TRIMOUILLE

Encombrants

Nous vous proposons un ramassage des encombrants sur le commune de Coulonges.

-Pour les Hérolles, les Grandes Hérolles, Le Peu du Pin, Thélisset, L'Age-Boutaud, La Jarrige :

Le 7 Juin 2017

Pour Coulonges, Le Prieuré, Benaize, Le Peu de Tilly, La Bergerie, Travail Gogain, La Pachoterie, Noyette, La Patronnière :

Le 14 Juin 2017

Pour les personnes seules, nous pouvons vous aider à sortir vos encombrants la veille. Appelez la Mairie au

05.49.91.77.08 pour un rendez-vous.

Un peu d'histoire

Peint par un artiste de Lussac-les-Eglises, Monsieur FORDAN. Ce tableau représente le marché aux moutons dans les années 70-80. Ce marché présent depuis le 15^{ème} siècle aux Hérolles s'est modernisé dans les années 70. En effet, au début situé en bord de route, il a été déplacé là où il y a encore quelques années il était, sur la place du champ de foire. Il n'a cessé d'évoluer pour un meilleur confort des animaux. En 1996, avec deux foires par mois, le 29 et le 2^{ème} jeudi du mois, on comptait 1500 à 6000 agneaux à chaque fois. Aujourd'hui, le marché au Cadran a pris le relais.



Infos Pratiques

La marie est ouverte : **Lundi de 8h30 à 12**

Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h à 12h

En dehors de ces horaires, pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Raymond GALLET, Maire : 06.86.18.13.46

Christelle BAILLARGEAT, 1^{ère} adjointe : 06.83.08.63.03

Danièle LECLERCQ, 2^{ème} adjointe : 05.49.91.78.70

La médiathèque est ouverte du : **Lundi au Vendredi**

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h